

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM FONTAINEBLEAU AVON, 86 RUE GRANDE 77300 FONTAINEBLEAU déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

GESLIN Auguste, représentant de la société 3EME VAGUE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 7 BOULEVARD MARITIME 13500 MARTIGUES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
GESLIN Auguste	500	500 €
MARCHETTI Thibault	500	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 novembre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

Lu et approuvé

Crédit Mutuel
Fontainebleau-Avon
86 Rue Grande
77300 Fontainebleau
Tél. 01 64 31 99 41 (appel local non surtaxé)
Fax 01 64 22 99 01 - RCS 484276860 Melun

